

### Bravo *Le Monde*

Qui a dit que les débats sur le PaCs ou la parité n'ont rien fait bouger? À en croire les chroniques télé du *Monde*, la grande presse vient de faire un bond dans le décryptage anti-hétérocentrisme. Jugez plutôt, voici le compte rendu de la série "*plaisir d'amour*", diffusée à la télévision cet été, qu'en a fait Valérie Cadet dans *Le Monde* du 13 août: "*Écrite par Florence Montreynaud et Antoine Lassaingne, qui en a également assuré la réalisation, cette série documentaire en quatre volets retrace l'évolution amoureuse dans la société française du xx<sup>e</sup> siècle. Un panorama d'envergure pour un champ de vision étroit puisqu'il n'est question que du couple hétérosexuel*". Et d'ajouter: "*De l'ensemble se dégagent des constantes qu'il n'était pas inutile de rappeler: l'étendue et la virulence de la misère sexuelle, l'inépuisable arsenal d'oppression (et de consentement), vis-à-vis des femmes en premier lieu*". Pourvu que ce ne soit pas un de ces papiers écrits durant l'été parce que le chef de rubrique est en vacances. Pourvu que la presse grand public continue de nous surprendre aussi agréablement tout au long de l'année!

### Le GUD vomit Despentès

Entre un dossier *Voyages sur les traces de Mussolini* et un *Hommage à Hafez el Assad, Jusqu'à Nouvel Ordre*, le journal du GUD consacre une page à vomir (il n'y pas d'autre mot) sur Virginie Despentès. En s'adressant directement à elle, l'auteur se soulage dans un torrent d'insultes: "*La société est malade de gens comme toi. Tout le monde doit prendre sa part de responsabilité. Notre régime démocratique est pourri. Tu en es le reflet Virginie Despentès. Tout ce que tu touches, tu le salis, donc il faudra bien que tout disparaisse*."

(Jusqu'à Nouvel Ordre, été 2000, n° 4)

## Une LGP contestée à Marseille

Cette année, la fête de la Lesbian and gay pride marseillaise a été quelque peu gâchée par des divisions au sein du milieu associatif marseillais. Plusieurs associations comme Les Grues libérées (ProChoix-Marseille), les 3 G, le CEL, Mémoire des sexualités, David et Jonathan, se disent écœurées par les méthodes des organisateurs de la LGP. Certaines, comme les 3 G et le CEL — un bar lesbien marseillais pourtant incontournable — ont même renoncé à appeler à la marche.

En 1997, lors de la marche, plusieurs militants avaient été particulièrement choqués par la façon dont Eric Séroul, le président de l'époque, avait poussé une militante lesbienne du Centre évolutif liliith sous prétexte qu'elle encombrait la route et bloquait l'avancée d'un char... Il l'avait si bien "effleurée" de ses mains, que la tête de celle-ci en heurta le caniveau. Cette année, lors de la soirée officielle, ce sont trois militants qui ont dû quitter la soirée organisée par la LGP sous l'escorte du service d'ordre. Les organisateurs faisant savoir qu'il s'agissait "d'une fête commerciale, à laquelle la pré-

sence de l'un d'entre eux n'était pas souhaitée". L'indésirable en question, Christian de Leusse (président de Mémoire des sexualités et ancien président de la LGP), fait circuler depuis le printemps une pétition dénonçant le caractère peu démocratique de la LGP-Marseille... Laquelle ne pouvait en l'occurrence faire mieux pour s'illustrer en matière de fonctionnement "démocratique". Quant aux deux autres militants accompagnant Christian de Leusse — et qui ont dû eux aussi se faire rembourser leur billet et quitter la soirée —, Alain Piriou (coresponsable de la Commission nationale gaie et lesbienne des Verts) et François Vauglin (président de Homosexualités et socialisme), ils se sont indignés dans une lettre adressée à Jean-Marc Astor (président de la LGP-Marseille): "*Comment pouvez-vous honnêtement assumer cette charge en tolérant de tels agissements?*", "*Je vous laisse à votre libre arbitre pour déterminer comment vous comptez en tirer les conséquences*". A ce jour aucune conséquence ne semble avoir été tirée. Y compris du côté de la LGP nationale, pourtant mise au courant.

**Les Grues Libérées-ProChoix Marseille**

## Un film hétéro classé X

Dans les années 80, sous la pression des familialistes, un amendement a été voté par le sénateur Jolibois: l'article 227-24 du code pénal ainsi rédigé: "*Le fait, soit de fabriquer, soit de transporter, de diffuser, par quelque moyen que ce soit et quel qu'en soit le support, un message à caractère violent ou pornographique ou de nature à porter atteinte à la dignité humaine, soit de faire commerce d'un tel message, est puni de trois ans d'emprisonnement et de 500 000 F d'amende lorsque ce message est susceptible d'être vu ou perçu par un mineur*". L'article a déjà servi de support aux bonnes idées de Christine Boutin et de ses amis. La classification X de *Baise-moi* en est l'une des conséquences. Le film s'est vu retirer son visa d'exploitation par le Conseil d'état, à la demande de parents de mineurs et de *Promouvoir*, une "association de défense des

valeurs judéo-chrétiennes". Et ce, malgré la décision du ministère de la culture de ne l'interdire qu'aux moins de 16 ans, suivant l'avis de la commission de classification. On ne sera pas étonné d'apprendre que l'association *Promouvoir* fait partie de ces associations familialistes cumulant les idées repoussoirs. Elle aurait dû être le fer de lance familialiste du FN sur le modèle des Associations familiales catholiques (AFC), mais entre-temps son président André Bonnet, a rejoint le MNR de Bruno Mégret. Parmi les actions connues du groupe, il est à noter que lors du vote du PaCS, l'association a écrit à chaque député pour lui demander de ne pas voter le texte et, parlant de l'Europride, a amalgamé, comme toujours, pédophilie et homosexualité. L'association prévoit d'ailleurs de lutter contre l'homosexualité dans ses statuts.

C.R